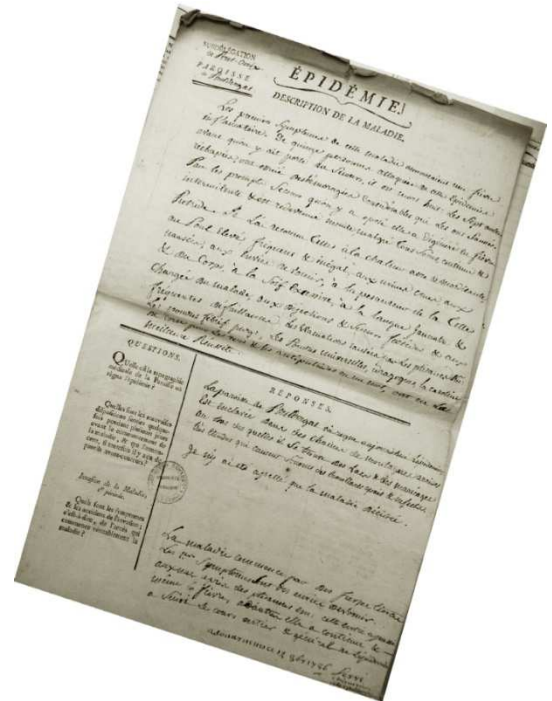


Une épidémie de dysenterie à Pouldergat en 1786-1787

A la fin du XVIII^{ème} siècle, lors des années 1786, 1787 et 1788, une épidémie de dysenterie frappa une grande partie de la Cornouaille. Pouldergat ne fut pas épargné, et un médecin dévoué (qu'on appelait alors chirurgien) intervint pour faire du mieux qu'il pouvait pour sauver les paroissiens de Pouldergat.

Ce chirurgien c'est Pierre Serré, ancien chirurgien des armées du roi, originaire de Chevanceaux, fils de Etienne Serré, ancien officier d'infanterie, et de Jeanne, dont le nom nous est inconnu.

Pour maîtriser ces épidémies, l'état royal avait mis en place un suivi très poussé, avec différents formulaires à remplir, et c'est dans ce cadre que nous est parvenu assez précisément la façon dont a été traitée celle de Pouldergat, Serré étant alors chirurgien des épidémies à Douarnenez. Au-delà de nous apprendre comment étaient gérées les épidémies sous l'ancien régime, les rapports du médecin Serré nous permettent d'avoir une brève description de Pouldergat et de sa population à la veille de la Révolution.



Tout commence par une lettre (que nous n'avons pas) que le subdélégué de l'Intendance de Bretagne avait envoyé au chirurgien et auquel ce dernier répond :

« Monseigneur,

Conformément à la lettre que j'ai reçue de M. votre subdélégué de Pont-Croix, le six de ce mois, je me suis transporté le 7 sur la paroisse de Pouldregat où j'ai trouvé environ soixante malades dont plusieurs sont atteints de fièvre putride. La maladie a commencé par une fièvre tierce totalement négligée. Il y a apparence qu'elle fera des progrès rapides si l'on n'y porte de prompts secours. Soyez persuadé Monseigneur que je porterai toute l'activité possible dans les soins & dans les traitements mais ayant parlé à Mr Guenno recteur de Pouldregat, suivant vos instructions, des secours que sauraient donner les seigneurs & gros décimateurs des paroisses, ce recteur m'a répondu que dans la disette de cette année, il avait déjà sollicité des secours de différents seigneurs de la paroisse et qu'il en avait constamment été refusé, qu'il n'y avait par conséquent aucun fondement à faire sur les libéralités, il serait donc à désirer Monseigneur que l'on cherchât d'autres moyens plus solides pour subvenir aux frais des traitements des épidémies qui seront nécessairement négligées si les médecins, chirurgiens & autres préposés ne sont pas sallisés de leurs travaux.

D'après le rapport de Mr Le recteur de Pouldregat, j'ose, Monseigneur, vous demander des ordres particuliers en vous observant que le danger est pressant. & en vous priant de croire que ce n'est pas mon intérêt personnel qui m'a engagé à vous instruire mais le vrai désir de soulager des malheureux qui périraient inmanquablement par défaut de secours.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble & très obéissant serviteur.

à Douarnenez le 8 septembre 1786, Serré »

Il est demandé en retour au chirurgien de faire régulièrement un rapport. Voici ce qu'il indique alors dans celui du 12 octobre 1786, qui contient d'abord une description de la maladie :

Description de la maladie.

Les premiers symptômes de cette maladie annonçaient une fièvre inflammatoire. De quinze personnes atteintes de cette épidémie avant qu'on y ait porté du secours, il est mort huit. Les sept autres réchappées ont essuyé des hémorragies considérables qui les ont sauvés.

Par les prompts secours qu'on y a opposé, elle a dégénéré en fièvre intermittente & est redevenue ensuite malgré tous soins, continue & putride.

Je l'ai reconnue telle à la chaleur acre & mordicante, au pouls élevé fréquent et inégal, aux urines crues, aux nausées, aux envies de vomir, à la pesanteur de la tête et du corps, à la soif excessive, à la langue jaunâtre et chargée du malade, aux déjections & sueurs fétides & aux fréquentes défaillances.

Les évacuations causées par les ptisanes em., les poudres fébrifuges purgatives, les poudres universelles, hydragogues, la caroline de Corse pour les vers & les antiputrides en un mot, ont eu la meilleure réussite.

Quelle est la topographie médicale de la Paroisse où règne l'épidémie ?

La Paroisse de Pouldergat, où règne aujourd'hui l'épidémie est enclavée dans des chaînes de montagnes arides au bas desquelles il se trouve des lacs & des marécages très étendus qui causent souvent des brouillards épais & infectes.

Quelles sont les mauvaises dispositions senties quelquefois pendant plusieurs jours avant le commencement de la maladie, & qui l'annoncent, si toutefois il ya eu de pareils avant-coureurs ?

Je n'y ai été appelé que la maladie décidée.

Invasion de la maladie ; 1er période

Quels sont les symptômes & les accidents de l'invasion ; c'est-à-dire, de l'accès qui commence véritablement la maladie ?

La maladie commence par des fièvres tierces. Les premiers symptômes sont des envies de vomir. Aux uns après des ptisanes emittiques cette envie a passé, même la fièvre, à d'autres elle a continué & a suivi le cours entier et général de l'épidémie.

Progrès de la maladie ; 2ème période

Quel est l'état & la suite des symptômes dans le progrès de la maladie ; c'est-à-dire, dans le temps intermédiaire entre l'invasion & l'état ?

Quels symptômes observés dans l'invasion, subsistent ou disparaissent dans ce second période de la maladie ? Quels symptômes observés dans l'invasion, disparaissent pour un temps, & reviennent périodiquement au commencement, dans le progrès, à la fin des redoublements que représentent le premier accès ?

Les symptômes qui subsistent, restent-ils les mêmes, acquièrent-ils de la force ou en perdent-ils ?

Quels nouveaux symptômes surviennent dans cette époque de la maladie ?

Devient fièvre intermittente & continue. Partie des malades ont éprouvé une dissolution de sang, ont été enflés et ont eu une disposition à l'hydropisie universelle. Les poudres hydragogues ont fait grand effet en cette occasion à la plupart, très peu de ces malades sont demeurés hydropiques.

Etat de la maladie ; 3ème période

Combien la maladie emploie-t-elle de jours pour parvenir à ce période ; c'est-à-dire, à ce temps où elle a toute sa consistance ou sa force ?

Quel est le concours & l'état des symptômes dans ce troisième temps de la maladie ? Combien dure l'état ?

La maladie a pris ordinairement de neuf à dix jours pour être dans son plus fort, ce qui tenait ordinairement de cinq à six jours d'où les malades entraient en convalescence.

Déclin de la Maladie ; 4ème période.

Comment s'annonce & comment procède le déclin ; c'est-à-dire, la diminution & la disparition des symptômes qu'a présenté le période précédent, & le rétablissement successif des fonctions dans leur état naturel ?

Quelles sont, dans le déclin, les évacuations qui doivent être regardées comme critiques, soit totalement, soit partiellement ?

La maladie, en se terminant, se change-t-elle en une maladie secondaire qu'elle laisse après elle, comme un dépôt extérieur, ou dépôt intérieur, une fièvre intermittente, une hydropisie, une phtysie, &c. ? De quelle manière succombent ceux qui périssent ?

Dans quel période, dans quels jours succombent-ils plus communément ?

Quelle marche, quelle disposition, quels symptômes avant-coureurs semblent l'annoncer ?

L'on a déjà dit quels changements elles éprouvaient, que très peu restait hydropiques.

Les uns ont péri par indiscretion, comme indigestion, trop prompte sortie, d'autres par faute d'évacuation ; ce qu'il leur a donné une espèce de pourpre à tache noire qui leur faisait crever. Dans les quinze jours, ceux qui ne pouvaient évacuer ont péri.

QUESTIONS GENERALES.

Les personnes d'un sexe, les personnes de tel âge, sont-elles plutôt affectées de l'épidémie, que celles d'un autre sexe, un autre âge ?

Beaucoup plus de femmes & d'enfants que d'adultes ni d'hommes virils.

En meurt-il plus des unes que des autres ?

Il est mort plus d'enfants, du petit nombre.

Quels ont été les effets des remèdes administrés jusqu'alors ?

Les remèdes ont fort bien opéré dans le cours de la maladie.

Qu'observe-t-on dans les différentes cavités, & dans les différents viscères des cadavres ouverts ; surtout dans les régions & les parties où les symptômes sembleraient avoir indiqué le siège de la maladie ?

L'on n'a pu faire aucune observation sur cet objet vu qu'il n'eut pas été possible de faire des ouvertures à moins d'ordonnance ou de se faire égorger par ces hommes grossiers qui sont si simples qu'ils attachent une espèce de déshonneur à cette ouverture de cadavre.

Quel est, d'après tous les faits observés, le genre & l'espèce de la maladie ? Est-elle compliquée par la réunion de deux, de trois ? En un mot, quel en est le diagnostic ?

Cette fièvre était tierce, puis intermittente, continue & enfin putride.

Quelles sont les indications, quelles doivent être les vues pour le plan du traitement ?

Le cours de cette épidémie ayant cessé, on voit que les traitements dont on s'est servi ont été bons & l'on ne voit pas quel autre plan on doive prendre dans la suite s'il se trouvait quelque rechute.

Observations :

1° Les paysans malades sont très sujets aux rechutes ; mais je n'en ai vu que d'occasionnées par quelque indiscretion : soit première sortie trop tôt faite & travail trop précipité ou ivresse... La boisson surtout les tue.

2° La fièvre a d'abord été tierce, puis intermittente, et bilieuse, & ensuite putride & vermineuse.

3° Nourriture grossière, ne tenant aucuns régimes ; travail pénible et forcé dans l'agriculture.

4° Le terrain très marécageux, beaucoup d'eaux croupissantes. Les morts biens enterrés & ne sont point introduits dans les églises.

5° Vents les plus fréquents : vent d'ouest. Point de mines dans le pays.

6° La disposition locale les rend sujets à intempéries

7° Naturellement les eaux assez bonnes ; mais souvent corrompues par des eaux repoussées des lacs & des réservoirs à chanvre, où les eaux arrêtées regorgent sur les sources.

8° Le peuple a éprouvé la misère, la faim et a consommé du grain importé d'outre-mer & humide

9° Ce pays, très sujet à toutes les maladies par sa situation

10° Dans cette paroisse, beaucoup d'écrouelles, & ordinairement des galeux.

Après ce rapport officiel, il rajoute :

« Il est ordonné aux chirurgiens de donner des ordonnances aux pauvres qui leurs seront adressés par les recteurs. Ces ordonnances ne servent de rien aux pauvres qui sont obligés, s'ils veulent les suivre & user des remèdes y indiqués, de courir à 3 & 4 lieues des demeures des chirurgiens pour se les procurer ; il serait donc bon pour le bien de la chose, que les remèdes fussent en dépôt, soit chez les chirurgiens même ou chez le subdélégué de l'endroit (chez Mr de Quéner du Bouriguen), lors on pourrait leur procurer du secours.

Locronan, Plogonnec & Ploeven, qui sont du département de Châteaulin & Quimper, & qui ne sont qu'à deux lieues de Douarnenez, seraient, il semble, mieux placées dans cette dernière subdélégation. Quand il se trouve des femmes en couches (parmi les pauvres) dans ces trois dernières paroisses, on ne recherche jamais de secours de Châteaulin ni de Quimper, mais de Douarnenez : Il serait donc plus utile pour le public qu'elles fussent réunies au département de Douarnenez.

Il serait aussi bon que j'eusse un des livrets d'instructions pour la boîte de supplément, pour la distribution particulière des remèdes.

Cette paroisse Pouldergat est hérissée de montagnes, parsemée de lacs et marécages très fangeux qui s'étendent jusqu'à la porte de la plupart des villages. Cette situation ne peut manquer d'y causer des maladies fréquentes. Un surcroît d'air putride vient de la manière d'y vivre du paysan. Le riche comme le pauvre y est absolument malpropre. Il a au milieu de ces villages des creux ou réservoirs où se rendent toutes les eaux de pluie et les urines tant des maisons que des écuries et crèche où il jette des landes et pailles pour faire les fumiers. Il a des réservoirs ou étangs à chanvre d'où les eaux corrompues regorgent sur les fontaines ou sources d'où il puise pour faire son usage. Ses maisons sont très peu aérées. Dans une habitation de 40 pieds à 50 pieds de long, il y a aux plus deux ouvertures d'un pied de haut sur huit pouces de large. Au centre de ces maisons il a encore des auges de pierre où il jette ses lavures pour abreuver les bestiaux en hiver. Quand on lui observe et veut lui faire voir que c'est un amas de corruption chez lui, il dit que plus les lavures sont pourries mieux elles servent à engraisser les bestiaux.

Les représentations ne font rien sur cet homme grossier : il faudrait des punitions.

Le présent état fait à Douarnenez le 12 octobre 1786.

Serré, Chirurgien des épidémies »

Ce premier compte-rendu montre donc que Serré pensait en avoir fini avec l'épidémie, mais début 1787 elle reprend, et bientôt il est obligé d'intervenir de nouveau :

« Le premier traitement que j'ai fait en cette paroisse commença le 7 septembre 1786. Je ne peux attribuer la rechute des épidémies qu'à 4 à 5 malades dans l'essence qui ne voulurent prendre aucun remède pendant mon séjour dans cette paroisse, dans la crainte sans doute qu'ils ne leur en coûtât quelque chose. Abandonnés à leur triste sort, les uns sont morts et ceux qui en sont réchappés ont, par le mauvais air qu'ils ont répandu, joint aussi à celui qui provient de cet endroit marécageux et malsain, donné lieu au renouvellement de la maladie, vers le 12 février 1787. Ce qui a duré jusqu'au 19 avril suivant.

En vain Mr Le Guéno, recteur de cette paroisse a sollicité ceux qui étaient en état de s'allier d'appeler médecin ou chirurgien à leur secours. Ils n'en ont voulu rien faire de sorte que dans l'intervalle d'un mois et sept jours, il est mort le nombre de 30 de ces personnes. Voyant que la maladie augmentait considérablement de jour en jour, monsieur le recteur a donné avis à Mr Bouriquen, subdélégué à Douarnenez, qui m'ayant communiqué la lettre, je me suis le même jour, par ces ordres, rendu en cette paroisse où j'ai été occupé pendant 26 jours.

Comme il ne paraissait pas possible de résoudre ces malheureux à rien déboursier pour leur soulagement dans ces épidémies qui gagnaient et infectaient la paroisse, je me vis de toute nécessité de les traiter tous gratis, et pour le compte du gouvernement pour rompre cours à une maladie qui allait devenir générale.

C'est en conséquence que j'ai pris le parti de faire et de faire faire la ptisanne chez chaque particulier des malades qui dans le plus grand nombre se trouve éloigné du presbytère d'une lieue et demie, et même de deux.

Je vois bien qu'il est presque impossible de détruire les abus qui règnent dans ces campagnes et qui deviennent le principe des maladies qui désolent si souvent les habitants : je pense néanmoins que l'on peut les diminuer en leur recommandant comme je l'ai exactement fait la propreté chez eux et dans leur nourriture, d'avoir les fenêtres de leur maison souvent ouvertes pour rendre l'air plus sain, de séparer surtout dans l'occasion les malades de ceux qui se portent bien.

Ils ont suivi en partie mes avis, et j'ai eu la satisfaction de voir ces malheureux se rétablir peu à peu, et l'épidémie diminuer et s'éteindre enfin sans rechute. Du nombre de 64 malades il n'est mort que cinq dans le cours de trois mois. L'on voit par-là combien le secours est nécessaire aux agriculteurs. Je désirerais savoir si j'ai bien ou mal agi en distribuant les remèdes du gouvernement hors la subdélégation que l'on a bien voulu me confier comme je l'ai fait dans les paroisses Ploeven Porzay, et Locronan, subdélégation de Châteaulin, Plogonnec subdélégation de Quimper. C'est ce que je puis justifier par lettres et certificat de Messieurs les recteurs et curés des trêves.

Serré »

Le recteur viendra confirmer qu'aucun des malades n'avait pu payer le sieur Serré :

« Je soussigné certifie que le sieur Serré de Douarnenez, chirurgien des épidémies, n'a rien reçu, en cette qualité, de mes paroissiens depuis Pâques.

A Pouldergat le 3 novembre 1787, Le Guéno Recteur de Pouldergat »

Dans le dossier d'archives contenant ces documents, figurent également quelques feuilles où sont recensés les témoignages en faveur du zèle de Pierre Serré :

« Je soussigné certifie que le sieur Serré chirurgien établi à Douarnenez a été appelé dans le courant du mois de juillet 1785 auprès de Jeanne Ternant(?) femme de Pierre Le Gourlai, du lieu de Penhoat en Poëven Porzai; que cette femme était dans les travaux de l'enfantement depuis trois ou quatre jours et qu'on en désespérait; que le dit sieur Serré l'a accouchée avec les plus grands succès, et que la mère et l'enfant sont pleins de vie, qu'enfin le dit sieur Serré a donné dans cette circonstance des preuves d'une grande générosité en traitant gratuitement cette femme qui était dans la dernière misère.

Ploeven, 25 mars 1786, Savina, Rr de Ploëven Porzai

*Je soussigné certifie que le sieur Serré, chirurgien de Douarnenez a été appelé nuitamment pour secourir une pauvre femme de ma trêve nommée Marguerite Le Baut, du village de Kerhauen, pour la secourir dans se maux d'enfantement, et qu'il a réussi avec succès : la mère et l'enfant vivent encore sans accident depuis trois mois au Kergoat en Quéméneven,
Le 27 mars 1786, R. Coatmen, curé.*

Je soussigné certifie que Mr Serré chirurgien à Douarnenez s'est toujours prêté avec générosité pour traiter les malades, même pauvres, de ma trêve et sans espoir d'être salarisé, et qu'il m'a donné gratuitement certains remèdes qu'on a employé avec succès dans les épidémies dysentérique en foi de ce, j'ai signé au Juch, le 28 mars 1786, de ma trêve, Lagadec, curé du Juch

*Je soussigné certifie que le sieur Serré chirurgien à Douarnenez s'est toujours prêté avec la meilleure volonté du monde à secourir mes paroissiens dans leurs différentes maladies, ainsi que les femmes en couches, les pauvres comme les riches,
à Pouldergat, le 30 mars 1786, Le Guenno, Rr de Pouldergat*

Je soussigné certifie que monsieur Serré, chirurgien à Douarnenez, s'est toujours volontiers livré à venir voir les malades de ma trêve, pauvres et riches, et souvent sans espérance de salaire, et qu'il m'a même donné gratis des remèdes pour les pauvres, en foi de quoi j'ai délivré le présent à Kerlaz en Plonevez Porzay, le 31 mars 1786, Signé, Le Garrec, prêtre curé de Kerlaz.

Je soussigné certifie que monsieur Serré, chirurgien à Douarnenez s'est toujours porté à secourir les pauvres malades sans aucune espérance de salaire et qu'il nous a donné des remèdes gratis pour les distribuer dans les maladies épidémiques, et qu'il a en outre fait des accouchements à plusieurs femmes avec succès et sans intérêt en foi de quoi j'ai délivré le présent à Plogonnec, le 31 mars, R. grand curé d'office.

*Je soussigné certifie que le sieur Serré, chirurgien établi à Douarnenez s'est toujours porté à secourir les pauvres malades sans aucune espérance de salaire, et qu'il s'est prêté jours et nuits à nous rendre tous les services possibles, en foi de quoi j'ai délivré le présent à Locronan, ce 31 mars 1786,
F. Piclet, prêtre curé d'office de Locronan*

Je soussigné certifie que le sieur Serré chirurgien de Douarnenez en cette paroisse est venu, quand je l'en ai prié, visiter avec moi des pauvres malades de Ploaré et gratis, et que dans la ville de Douarnenez, il leur a, quand il en a été requis, donné ses soins, à Ploaré, le 2 avril 1786, Le Clerc, Rr de Ploaré.

Nous Pierre Elye Bourriquen, sénéchal et seul juge de police de la ville de Douarnenez, certifions à qui il appartiendra, que les signatures des recteurs, prêtres et curés ci devant apposées, sont leurs véritables signatures, et foi doit y être ajoutée. Certifions de plus qu'il est à notre connaissance que le sieur Serré est très expert dans la partie des accouchements, qu'il s'y comporte avec la plus grande prudence, et avec désintéressement à l'égard des pauvres, en foi de quoi nous avons donné le présent à Douarnenez le 2 avril 1786, Bourriquen, Sénéchal.

Je soussigné certifie que le sieur Serré, chirurgien à Douarnenez s'est toujours porté avec autant de volonté que de succès à venir secourir mes paroissiens pauvres et riches, quoique ma paroisse ne soit pas de sa subdélégation et que le vingt-six du présent mois il a rendu les derniers services à Corentine Leroux, femme de Corentin Le Gannat, abandonnée de toutes les sages-femmes du pays, ce trente mars 1787, Savina, Rr de Poëven.

Je soussigné certifie que le sieur Serré chirurgien des épidémies de Douarnenez s'est toujours porté à secourir mes paroissiens et qu'il a distribué des remèdes du gouvernement aux pauvres malades gratis et qu'il s'est prêté très volontiers à soulager dans ses occasions les pauvres femmes en couche sans aucun salaire, fait à Locronan ce 17 janvier 1788, Le ... prêtre de Locronan

Je soussigné certifie que le sieur Serré chirurgien des épidémies de Douarnenez est toujours venu volontiers secourir les malades pauvres de ma trêve, et qu'il a distribué dans le besoin, des remèdes du

gouvernement gratis. Et particulièrement depuis quatre mois ou environ, il a délivré une pauvre femme malade en couche depuis trois ou quatre jours, abandonnée de toutes les sages-femmes des environs, et qui est très bien rétablie. A Kerlaz, trêve de Plonévez Porzay, le 18 janvier 1788, signé Le Garec, prêtre curé de Kerlaz».

Pierre Serré habitait à Douarnenez ou Ploaré, et c'est à Ploaré qu'il s'éteindra à la veille de la Révolution, le 11 février 1789, peu de temps après avoir contribué à mettre fin à l'épidémie qui sévissait depuis 1786.

Transcription : Mikaël LE BARS

Sources : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine – C 1382

(à suivre...)